



Gestion efficace des médicaments

Trouvez le juste équilibre entre le coût et l'équité de votre régime de médicaments

Pour favoriser la santé et le bien-être de la main-d'œuvre, il est important de mettre en place un programme de gestion des médicaments de grande qualité. Chez Co-operators, notre équipe de spécialistes s'efforce d'offrir à notre clientèle les meilleures solutions possibles en matière de gestion des médicaments.

Nos régimes d'assurance médicaments sur ordonnance reposent sur cinq principes visant à assurer la rentabilité, la stabilité, l'équité et la transparence.

1 Utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour les réclamations liées au diabète ou à d'autres enjeux de santé



Le diabète touche près de 30 % de la population canadienne et est associé à de nombreux problèmes de santé graves, comme les accidents vasculaires cérébraux, les crises cardiaques et la cécité¹. L'IA analyse l'historique des réclamations et peut approuver instantanément la couverture des personnes admissibles. Pour ceux et celles qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité, nous offrons la possibilité de demander une autorisation préalable.

2 Couverture des médicaments spécialisés conforme aux recommandations de l'Agence des médicaments du Canada (AMC)



Nous nous appuyons sur les recommandations de l'AMC² pour offrir ce programme axé sur la science de la *pharmacoéconomie*, qui empêche les dépenses excessives à l'égard de médicaments n'affichant pas un bon rapport coût-efficacité. Ce programme permet de s'assurer que l'argent du régime est utilisé à bon escient, mais aussi que les participants et participantes reçoivent le bon traitement.

3 Programme d'autorisation préalable



Notre programme d'autorisation préalable pour les médicaments spécialisés à coût élevé s'appuie sur les documents de l'AMC. Pour chaque nouvelle demande d'autorisation préalable, nous faisons appel à nos propres spécialistes internes, qui utilisent le programme FACET de Cubic Health. Dirigé par des pharmaciens et pharmaciennes, ce programme tient compte des indices de gravité des maladies et mise sur le traitement par étapes, c'est-à-dire qu'il vise d'abord l'essai de médicaments moins coûteux, mais tout aussi efficaces. Si une personne répond aux critères d'admissibilité, seuls les médicaments approuvés par l'AMC pour le traitement de la maladie sont couverts, selon la posologie approuvée par Santé Canada.

¹ Diabetes Canada, [https://www.diabetes.ca/research-\(1\)/advocacy-reports/national-and-provincial-backgrounders/diabetes-in-canada](https://www.diabetes.ca/research-(1)/advocacy-reports/national-and-provincial-backgrounders/diabetes-in-canada) (en anglais seulement)

² Anciennement connue sous le nom d'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (ACMTS)

4 Stratégie axée sur les médicaments biosimilaires



Lorsqu'une demande d'autorisation préalable est acceptée, notre équipe approuve la version biosimilaire du médicament biologique, si possible. Cette stratégie rend le régime de médicaments encore plus abordable et efficace.



5 Tarification des biosimilaires et des génériques



Les participants et participantes peuvent choisir de continuer à prendre un médicament biologique d'origine, même s'il existe une version biosimilaire. Leurs réclamations sont alors remboursées au prix du médicament biosimilaire moins cher. Nous pourrions recommander à ces personnes de s'informer sur le programme de soutien du fabricant du médicament pour voir si une aide financière est offerte pour couvrir la différence. Nos régimes encouragent la tarification des génériques.

**Économisez
jusqu'à 90 %**
en optant pour un
médicament générique

Nous nous engageons à travailler en faveur d'un avenir meilleur sur le plan de la santé

Approche coordonnée

Nos spécialistes en pharmacie internes, nos partenariats d'avant-garde avec les fournisseurs et nos outils technologiques de pointe permettent d'offrir le bon médicament, au bon moment, pour obtenir des résultats positifs.

Gestion des dépenses

Nous nous efforçons d'offrir des médicaments plus abordables, des régimes moins coûteux ainsi qu'une gestion intégrée de l'assurance médicaments. En ce qui a trait aux participants et participantes, nous visons à leur offrir un meilleur soutien et à les aider à sortir moins d'argent de leur poche.

Plateforme Clic Avantages^{MD}

Les participants et participantes peuvent utiliser notre portail en ligne ou notre appli mobile à tout moment pour gérer leurs réclamations, et ce, en toute confiance, puisque la plateforme a reçu la certification du plus haut niveau de sécurité.

Nous nous engageons à travailler de concert avec vous pour favoriser la santé et le mieux-être des participants et participantes au régime, dans la limite des budgets établis. Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller ou conseillère en régimes d'assurance collective.

Placements. Assurances. Conseils.



cooperators.ca | 1-800-667-8164

L'assurance collective est souscrite par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Certains produits ne sont pas offerts dans toutes les provinces. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement. Veuillez consulter votre police pour connaître les détails de votre protection ainsi que les restrictions et les exclusions qui s'appliquent. Les régimes d'assurance collective sont offerts par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Au Québec, une représentante ou un représentant en assurance autorisé est une conseillère ou un conseiller en sécurité financière ou une représentante ou un représentant. Co-operators Compagnie d'assurance-vie s'engage à protéger la vie privée de sa clientèle, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Consultez la page cooperators.ca/vie-privee-pour-en-savoir-plus. Clic Avantages^{MC} est une marque déposée de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Co-operators^{MD} est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée. © Co-operators Compagnie d'assurance-vie, 2024. GL2539F (12/24)